



Congrès 2022 – Appel à communications

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) vous invite à soumettre une proposition de communication en vue de son prochain congrès annuel, qui se tiendra le **vendredi 14 octobre 2022 de 8 h à 17 h 30**, au Palais des congrès de Montréal. Soulignons que 2022 marque le 30^e anniversaire de l'OTTIAQ.

Le congrès annuel est l'événement phare de notre ordre, qui – année après année – réunit plusieurs centaines de langagiers et langagières professionnel.le.s¹, d'étudiant.e.s et d'autres expert.e.s des domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation.

Cette année, le comité du programme du congrès propose le thème suivant :

Les professions langagières au cœur des mutations sociétales

Depuis plusieurs années, nos sociétés se transforment de façon fulgurante, et les mutations sont d'autant plus notables depuis 2020, alors que frappait la pandémie de COVID-19. Cette transformation témoigne de phénomènes sociaux soutenus comme l'inclusion, la diversité, l'immigration et la réalité autochtone – ici au Canada et ailleurs dans le monde. Elle se traduit en retour par une évolution fascinante de la langue.

À elle seule, la pandémie de COVID-19 a donné naissance à une foule de néologismes qui se sont rapidement intégrés au vocabulaire quotidien de nombreuses langues. Pensons notamment aux termes *covidien*, *anticovid* et *covidiot*, aujourd'hui omniprésents en français, à *anti-vax* en anglais, à *Öffnungsdiskussionsorgien* en allemand, désignant littéralement la « réouverture des orgies de discussions », à *balconazi* en castillan, mot péjoratif évoquant l'inquisition où des personnes dénoncent à tort ou à raison des gens du voisinage après avoir observé de leur balcon le va-et-vient dans la rue, et puis à *coronadivorcio* qui désigne en castillan le divorce résultant du confinement ou de la quarantaine durant la crise du coronavirus.

La diversification des expressions de genre a quant à elle rapidement fait passer la rédaction épïcène à l'écriture inclusive, puis non genrée conduisant à l'apparition répandue de nouveaux pronoms tels *iel*, *ielle* et autres déterminants neutres de genre antérieurement marginalisés. Ce sont de nouvelles réalités que le monde langagier est appelé à aborder. Parfois réfractaires devant les changements linguistiques, traditionalistes à l'occasion, certaines personnes préfèrent la neutralité et évitent de s'engager dans les débats et discussions sur ces changements pourtant vitaux à la langue. Or ces débats font appel au rôle social essentiel que langagiers et langagières doivent jouer, car il y a lieu de situer le juste équilibre entre encourager l'utilisation de ces néologismes qui étonnent, prôner la neutralité à leur endroit ou, au contraire, freiner autant que faire se peut leur propagation. De plus, il faut trouver un moyen de concilier la nécessaire neutralité linguistique à laquelle nous aspirons et l'ouverture à l'altérité qu'appelle notre pratique professionnelle.

¹ L'écriture inclusive du présent texte se veut un clin d'œil aux questionnements actuels.

Sur le plan technologique, le recours à la traduction automatique et aux nouveaux outils numériques interpelle tout le monde dans une adaptation continue à de nouveaux environnements et à de nouvelles fonctionnalités ainsi qu'à la nécessité de se former « sur le tas ». Il est à se demander si des connaissances informatiques plus poussées (programmation, mise à jour de contenus dans des plateformes ouvertes, maîtrise d'outils de communication et de gestion de contenus, épuration de banques de données textuelles, linguistique de corpus) deviendront bientôt indispensables.

Mais le changement peut aussi ouvrir la porte à de nouvelles occasions à saisir. Quels seront les besoins auxquels nous, les langagiers et langagières professionnel.le.s, pourrons désormais répondre et quels seront les nouveaux rôles que nous devons jouer dans l'exercice de notre profession?

En effet, les mutations que connaissent nos sociétés soulèvent, pour les biolangagières et biolangagiers que nous sommes, des enjeux éthiques et technologiques ainsi que des enjeux de conscience sociale et environnementale. Quelle attitude professionnelle devons-nous adopter à l'égard des contenus erronés ou non vérifiés ainsi qu'à l'égard des propos propagandistes qui sont de nos jours légion? La menace de désinformation (*fake news*) guette continuellement tous les protagonistes en communication, nous compris. L'accélération de la productivité n'est pas non plus sans provoquer des risques pour la gestion des traductions et des contenus. Ces nouvelles réalités pourraient nous bousculer, voire nous provoquer, jusqu'aux limites conceptuelles et spatiotemporelles de notre rôle-conseil – un service à valeur ajoutée.

Face à ces nombreuses mutations, les langagiers et les langagières, ainsi que toutes les personnes qui exercent une profession dans le secteur des communications, pourraient perdre certains repères, et c'est grâce à notre professionnalisme que nous pourrons néanmoins tirer notre épingle du jeu. En effet, nous sommes dans la meilleure position pour maintenir nos connaissances et nos compétences à jour, notamment en intégrant les nouvelles technologies dans notre pratique et en faisant une utilisation adéquate de celles-ci. À l'instar des professionnel.le.s exerçant dans d'autres domaines, nous comprenons bien les enjeux et les défis que les mutations sociétales nous imposent en matière d'éthique et de déontologie.

Voici une série de questions destinées à orienter les propositions de communication pour notre journée de congrès :

- Les néologismes se multiplient : faut-il faire une place encore plus grande à la terminologie dans nos sociétés en mutation?
- En matière de néologie, devons-nous toujours rester neutres? Quels sont les critères de bascule dans l'adoption des néologismes?
- Au-delà de leur créativité linguistique et stylistique, qu'ont à offrir les biolangagierEs par rapport à la traduction automatique (TA)? Comment peuvent-ils mieux piloter la TA pour mettre en évidence leur rôle et leur valeur?
- Comment pouvons-nous contribuer à protéger la langue et à améliorer la clarté de la communication lorsque les nouvelles réalités s'imposent à la vitesse de l'éclair?
- Nous devons demeurer aux avant-postes de la connaissance. Quels sont les outils et moyens à notre disposition pour nous tenir à jour et bien distinguer le vrai du faux?
- Quels sont les droits et obligations des langagiers et langagières professionnel.le.s à l'égard de contenus marginaux ou non conventionnels?

- Devons-nous accepter de traduire des documents qui renferment notamment du contenu erroné ou non vérifié qui contribue à la désinformation de la population, des documents de propagande incitant des personnes à enfreindre les lois ou à commettre des actes répréhensibles, des documents de nature raciste ou discriminatoire?
- Devrions-nous signaler les pratiques de certains cabinets sans scrupule qui utilisent des outils de traduction automatique sans que le produit qui en résulte soit révisé, laissant ainsi croire à la clientèle que les documents ont été traduits dans les règles de l'art?
- Quelles sont les répercussions de telles pratiques sur le rayonnement des professions langagières et quelles seront leurs conséquences pour la relève?

Personnes recherchées pour donner des conférences

- Membres de l'Ordre
- Professionnel.le.s autonomes et salarié.e.s
- Membres d'autres ordres professionnels (CPA, Barreau, CRHA, etc.)
- Professeur.e.s et chercheur.e.s universitaires, étudiant.e.s aux cycles supérieurs
- Personnes du milieu journalistique
- Personnes influentes dans leur milieu professionnel

Publics visés

- Langagiers et langagières de tous âges, de toutes provenances et de tous champs d'exercice
- Gestionnaires (services linguistiques, cabinets de traduction, etc.)
- Chercheur.e.s, professeur.e.s et étudiant.e.s en traduction, en terminologie ou en interprétation

Formules privilégiées

- Interaction avec les congressistes
- Approche dynamique
- Mises en situation, discussions, ateliers semi-dirigés

Langues de présentation

- Français
- Anglais

Durée prévue

- Plages de 60 minutes, incluant une période de questions

Critères de sélection

- Niveau et qualité de l'interaction ou des échanges avec les congressistes
- Pertinence de la proposition par rapport au thème
- Pertinence pour les trois professions

Renseignements généraux

Le comité du programme du congrès se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute proposition de présentation sans en justifier sa décision.

L'OTTIAQ a pour politique de couvrir les frais de participation des conférencières et conférenciers retenus pour la journée du congrès, à raison d'une personne par présentation. Le comité du programme du congrès peut, à sa discrétion, accepter de couvrir les frais d'une deuxième personne.

Pour soumettre une proposition de communication

- Remplir le formulaire d'appel à communications en [français](#) ou en [anglais](#)
- Inclure une photo portrait en couleur (haute résolution)
- Envoyer le dossier à l'attention du « comité du programme du congrès » par courriel à communications@ottiaq.org avant **16 h le vendredi 22 avril 2022**.

Commandites ou kiosques

Les personnes ou les entreprises qui souhaitent être commanditaires ou tenir un kiosque dans le cadre du congrès de l'OTTIAQ sont priées d'écrire à communications@ottiaq.org.

Au plaisir de vous lire en grand nombre!